



Synthèse de la session 1998 des Semaines sociales de France, *"Démocratiser la République, représentation et participation du citoyen"*

LUC ZIEGLER

La 73e session des semaines sociales de France a été consacrée à l'inventaire de la crise de la démocratie et à la recherche de voies nouvelles pour construire son avenir.

Un regard sur l'histoire a permis tout d'abord de mettre en lumière les limites et les paradoxes de la démocratie et de définir les valeurs qui la sous-tendent. Mais ces valeurs ne sont pas innées ; encore faut-il consentir un effort pour y adhérer et les faire partager ; c'est tout l'enjeu de l'éducation à la démocratie. De plus, la démocratie n'est pas un invariant. Elle doit s'adapter à un univers qui évolue et se complexifie. Aujourd'hui elle s'interroge sur les attentes du citoyen qui entend être reconnu dans sa singularité au sein d'une réalité sociale en pleine évolution, bouleversée par les techniques et les nouvelles mentalités.

Parmi les nouveaux éléments qui pèsent sur les sphères privées et publiques, la référence à l'opinion et la contrainte économique tiennent une place particulière. L'une comme l'autre renouvellent le processus démocratique, mais elles peuvent aussi le dévoyer. Le sondage n'est pas le suffrage. L'administration des choses ne peut se substituer au gouvernement des hommes. **En ce sens, le danger est de diluer le pouvoir politique au point de vider la démocratie de toute substance,** ce qui explique en partie cette forme d'anémie observée de nos jours. **Le péril ne serait donc pas en dehors de la démocratie, mais en son sein, dans son fonctionnement même.**

Comment alors revitaliser la démocratie, renouveler les institutions, entretenir chez le citoyen le goût de la démocratie et la volonté de participer à l'œuvre collective ? Cela ne va pas de soi dans un pays tel que la France, plus à l'aise dans le combat que dans le débat, dans la loi que dans le contrat ; en somme, plus attaché à la République qu'à la démocratie.

La démocratie, histoire et actualité

La démocratie est doublement fille de l'histoire : d'abord parce que son idée même s'est formée progressivement, ensuite parce que des avancées spectaculaires ont alterné avec des défaites sévères.

Au XX^e siècle en Europe, les contrastes ont été puissants. Dans les années trente, la démocratie était attaquée par le totalitarisme brun ; puis, dans les années cinquante par le totalitarisme rouge. Elle en est pourtant sortie victorieuse. En France, si le régime de Vichy a imposé une éclipse de quatre années à la démocratie, celle-ci a en revanche surmonté les crises qui auraient pu l'emporter en 1947, 1958, 1968. Apparemment, aujourd'hui, la démocratie n'a plus d'ennemis en France ni en Europe: elle est devenue la règle commune aux membres de l'Union.

Dans le monde, au cours des trente dernières années, la démocratie a multiplié les victoires sur des régimes contraires : dans les années 1970, sur le pourtour de la

Méditerranée septentrionale, dans les années 1980, en Amérique latine, en 1989 et après, avec l'effondrement des régimes communistes de l'Est européen.

Davantage que victorieuse sur le plan géographique, la démocratie a aussi triomphé sur le plan des idées. La démocratie est en effet devenue le seul principe de légitimité qui puisse se prévaloir d'un consentement quasi universel, la seule norme par rapport à laquelle les conduites sont jugées. Car, bien au-delà du choix d'un régime, la démocratie implique un système philosophique, un ordre social, un ensemble de valeurs : garantie de liberté, aspiration à l'égalité, exigence d'universalité.

Les limites de la démocratie

Pourtant, si elle n'a plus d'ennemis, la démocratie a beaucoup d'ennuis. C'est vrai dans les anciennes démocraties mais c'est particulièrement criant dans les pays où la démocratie s'est substituée depuis moins de dix ans aux régimes totalitaires : **l'opinion y est vite passée d'une attente chargée d'espérance à la morosité et à la déception.** Comme si la démocratie ne se sentait sûre d'elle-même que dans la résistance à l'adversaire. **Sans doute parce que l'on n'apprécie que ce que l'on a soi-même inventé ou conquis ; ce dont on a hérité sans l'avoir mérité ne suscite pas l'adhésion fervente. C'est en partie pourquoi, en dépit de ses succès, la démocratie inspire un certain désenchantement.**

Ce désenchantement ne met cependant pas en cause le principe démocratique, mais plutôt son fonctionnement. **Dans les sociétés occidentales, en effet, on déplore non pas la démocratie elle-même, mais ce que l'on appelle «le déficit démocratique» :** les citoyens veulent être davantage partie prenante, ils demandent à être informés, ils souhaitent être consultés. Le phénomène est manifeste en France, où les citoyens contestent la représentativité de leurs élus et aspirent confusément à une sorte de démocratie directe.

Plus profondément, la crise de la démocratie s'explique aussi par une apparente impuissance de l'action politique devant la complexité des problèmes économiques et les conséquences du progrès scientifique qui l'obligent à recourir aux experts et aux techniciens.

Par ailleurs, la médiatisation croissante de notre société est une des autres causes du désenchantement à l'égard de la démocratie : la télévision s'attache à ce qui se prête à la visualisation. Or la politique y est réfractaire, car la décision politique est immatérielle. De surcroît, la télévision opère sur l'instantané et sur l'absence de mémoire, alors que la politique se joue dans la durée. De plus, la particularité des médias consiste à souligner les malfaçons et les dysfonctionnements, qu'il s'agisse de politique ou de tout autre sujet. Ces raisons additionnées font que le fossé se creuse entre le corps social et les politiques, accusés de former une catégorie à part. **Notre culture politique, entretenue par les médias, fait prévaloir la critique sur l'adhésion et érige le soupçon en réflexe. Or la démocratie passe pourtant par un minimum de confiance entre le peuple et ses élus, le citoyen et ses représentants.**

Les paradoxes de la démocratie

On doit à la Révolution française d'avoir inventé le citoyen, concept qui fait abstraction des différences ou des inégalités entre les individus. La démocratie républicaine, en effet, se situant sur le plan de l'universel, a ignoré pendant deux cents ans les conditions qui introduisent toutes sortes de différences entre les individus et a longtemps tourné le dos à la société civile. Aujourd'hui, l'État ne peut continuer à ignorer cette diversité de la société civile. L'émergence de la pluralité des composantes sociales marque en effet une revanche du particulier sur l'universel. Malgré tout, si l'aspiration citoyenne est forte, les

lieux pour exercer sa citoyenneté ne sont pas toujours aisés à investir : l'influence du militantisme est décroissante, le rôle des corps intermédiaires, tels que partis et syndicats, s'est dévalorisé. Cette évolution est assurément regrettable. Elle explique cependant que, pour répondre au malaise, la fonction de médiation n'a fait que croître au cours des dernières années.

Cet état de choses met néanmoins en lumière un premier paradoxe, le pluralisme est devenu un critère de la démocratie, mais cette évolution a des effets pervers : les solidarités partielles, les revendications catégorielles l'emportent sur l'appartenance à la société globale. Que devient une démocratie réduite à la juxtaposition de catégories revendiquant des statuts particuliers ? Cette dérive et ses conséquences conduisent certains à opposer la démocratie à la république. Au point que ces deux notions, longtemps interchangeable, connaissent un clivage qui tend à les dissocier. La démocratie comporterait la reconnaissance des particularismes, la décentralisation, l'affaiblissement de l'État, l'intégration à un ensemble supra-national, la préférence donnée au compromis sur les situations tranchées. La république, une et indivisible, représenterait la souveraineté de l'État, et viendrait en contrepoint de la démocratie comme un souvenir idéalisé. Cette problématique soulève de vraies questions. La démocratie peut-elle se vivre sans référence à des valeurs partagées ? Peut-elle être sa propre référence de légitimité ? **Une démocratie vivante a, avant tout, besoin de citoyens conscients, responsables, attachés à défendre et à servir le « vivre-ensemble » par leur engagement et leur participation active.**

Second paradoxe : la démocratie est aujourd'hui plus menacée de l'intérieur que par ses ennemis traditionnels. Ses ennemis sont l'individualisme, le déclin du militantisme, le comportement de consommateur ou d'assisté, la revendication de droits sans contrepartie. L'utopie démocratique appelle donc une éducation du citoyen. La démocratie est en effet toujours fragile parce qu'elle n'est pas naturelle, elle ne va pas de soi. C'est une victoire constamment renouvelée de la raison sur la nature et sur la violence.

Ultime paradoxe : dans notre société on n'a jamais autant décrié la politique ; mais on n'a jamais non plus autant parlé de citoyenneté. Le défi d'une éducation à la démocratie est bien de faire preuve de discernement pour donner aux générations montantes les chances d'une avancée. La démocratie est une construction de l'esprit, une expression de la volonté ; elle doit être constamment réinventée. Le passé ne répond pas de l'avenir : chaque génération doit en retrouver la légitimité, en assurer l'efficacité et renouveler son adhésion aux valeurs que la démocratie représente.

Les valeurs de la démocratie

Faire vivre la démocratie suppose que soient mises en lumière les valeurs qui sont entre les mains des citoyens. **Promouvoir le renouveau de la démocratie passe par la réhabilitation de ces valeurs ; car la démocratie est d'abord une culture qui suppose une morale et implique une philosophie de l'homme. La démocratie est née du refus de l'absolutisme, de l'arbitraire, de la dépendance. Pour saint Augustin, Dieu a donné à l'homme le pouvoir sur toutes choses, mais pas le pouvoir de dominer d'autres hommes. En ce sens, la démocratie limite, contrôle, balance les pouvoirs.**

Pour expliciter les valeurs qui sous-tendent la démocratie, cinq références méritent d'être énoncées. Premièrement, le désir de liberté, le refus de la «servitude volontaire», cher à La Boétie. La liberté démocratique consiste à adhérer à une décision raisonnable par un assentiment réfléchi. Deuxièmement, la subordination à la loi, impersonnelle, valant également pour tous, et qui doit permettre, si besoin est, de rendre justice à chacun. Troisièmement, la reconnaissance de tout citoyen comme personne raisonnable, contrepartie de la valeur et de la dignité de chacun ; les «droits de l'homme» se

déclinent directement de cette référence-là. Quatrièmement, la non-violence : la démocratie doit savoir gérer les «humeurs de la société» et mettre en place les voies et les moyens propres à les résoudre (presse, partis, syndicats, manifestations, droit de grève, etc.). À la lutte ou au combat, la démocratie doit préférer le débat, la discussion. Cinquièmement, la recherche du compromis : personne ne possède la totalité de la vérité. La vérité est le fruit de l'échange et de la discussion.

Dans ces conditions, la connivence entre convictions chrétiennes et valeurs démocratiques apparaît évidente. Ces valeurs peuvent se ressourcer dans la foi chrétienne. Les Évangiles enseignent que le «Pouvoir» doit être à l'écoute de ceux qu'il est censé servir. Le pouvoir ne doit pas s'exercer d'en haut en s'imposant. Ainsi, le christianisme fonde-t-il l'autonomie de la liberté en imposant aux hommes une seule loi : celle de l'amour, celle de la charité, autrement dit, de la justice.

Le défi des valeurs que la démocratie propose peut s'énoncer comme suit : celles-ci doivent être assez désirables pour que le plus grand nombre y adhère malgré la conscience qu'elles seront toujours plus ou moins trahies. Parler de valeurs, c'est croiser un principe (justice, vérité, beauté) et une volonté. Le pire vient quand la volonté manque.

Démocratie et contrainte économique

Cependant la volonté ne paraît plus aujourd'hui suffisante, à faire vivre la démocratie. Des contraintes semblent l'entraver. À l'heure de la mondialisation, l'économie ne dicte-t-elle pas sa loi au politique et aux États? Pourtant, voir dans la spéculation la source de tous nos maux - même en proposant une régulation mondiale des marchés - reviendrait à exempter les États nationaux de leurs responsabilités internes, et à entériner leur impuissance.

Or la question centrale, posée par la pratique économique actuelle, est celle de l'inégalité entre les nations et au sein des nations. Mais l'analyse économique ne peut générer à elle seule ni lois universelles, ni normes de comportement. Et surtout pas prescrire ce qu'il convient de faire. Il n'existe aucune mesure miracle qui améliore le bien-être de certains sans léser quiconque, ni aucune formule magique pour faire disparaître le chômage.

Le système économique actuel permet que les profits soient privatisés et les pertes socialisées. Pourtant la seule chose à faire serait de s'assurer que ceux qui veulent prendre des risques aient les moyens d'assumer leurs pertes et les assument effectivement. En réalité, la mondialisation ou globalisation financière, en mettant tous les territoires en concurrence pour attirer l'épargne mondiale, modifie les marges de manœuvre des États en matière de politique monétaire, et celle des entreprises en matière de politique sociale. Les États s'interdisent désormais de recourir à un instrument très particulier et bien commode de politique financière : l'inflation. Et les entreprises accroissent la pression sur leurs personnels et leurs fournisseurs au détriment d'une politique de participation et de démocratisation de la vie de l'entreprise qui semble pourtant, à terme, la seule issue.

La mondialisation engendre aussi une accélération du rythme de destruction des emplois dans les pays riches, essentiellement due à la compétition entre ces pays eux-mêmes (bien davantage, contrairement à un effet de trompe-l'œil, qu'à la concurrence des pays à bas salaires). Puisque le chômage en Europe a une dimension structurelle, existe-t-il des politiques qui permettraient de supprimer le chômage sans que personne n'y perde ? Parmi d'autres remèdes, trois sortes de solutions sont généralement envisagées. La première, libérale, consiste à supprimer le salaire minimum, laissant ainsi le marché fixer librement le prix du travail ; elle comporte une

variante: baisser de façon drastique les charges sur les bas salaires. La deuxième est la réduction du temps de travail. La troisième est de créer de nouveaux emplois publics ou de subventionner le développement du tiers-secteur. Ces différentes solutions, même combinées, ne correspondent pas à un système de partage du travail susceptible de réduire significativement le chômage avec le maintien des revenus de tous.

Pourtant, des marges de manœuvre existent tant au plan international qu'au niveau des nations pour donner à la mondialisation un cours différent. Les gouvernements ont en effet montré leur capacité à mener des politiques économiques actives dans des situations où existait un fort «sentiment économique national». Celui-ci s'exprime soit par la volonté de rattrapage dans les pays dits émergents qui veulent se hisser à un niveau de développement significatif, soit par la volonté de «ne pas décrocher», témoin l'exemple de l'administration Reagan aux États-Unis ou de l'ère Thatcher au Royaume-Uni. Le Japon offre aujourd'hui l'exemple du phénomène inverse : il est incapable de décider qui va payer, car il n'y a pas consensus dans la société japonaise sur ce plan.

Le problème, en démocratie, est donc bien celui des inégalités internes. Si celles-ci nous paraissent inacceptables, et si on est en haut de l'échelle, de quoi est-on prêt à se priver pour que ces inégalités soient réduites ? On peut raisonnablement redouter que, demain, des groupes ultra-compétitifs résidant et travaillant dans des ghettos dorés et protégés vivent à côté d'une masse de gens paupérisés, tenus en respect par de puissants appareils répressifs. Ce modèle existe déjà en Amérique du Nord et du Sud. Dans les pays riches, le chômage offre un alibi commode. Y a-t-il vraiment un intérêt économique à ce qu'il disparaisse ? Ce qui disparaît en revanche avec la globalisation, ce sont les fondements économiques du sentiment national. Autrement dit, si sentiment national il doit y avoir, cette réalité doit être fondée sur autre chose que l'intérêt économique mutuel bien compris des habitants d'un territoire.

Le poids de l'opinion

Précisément, les habitants d'un territoire constituent, entre autres réalités, ce qu'il est convenu d'appeler une opinion publique nationale. Arrêtons-nous sur la mesure de cette opinion et son poids dans la vie démocratique.

L'opinion publique, au sens où on l'entend aujourd'hui, est d'invention récente ; les premiers vrais sondages d'opinion datent de 1936 (élection de Roosevelt). Actuellement, on publie chaque année dans la presse française plus de mille sondages, soit trois par jour. Cette réalité s'imprime dans notre univers quotidien, mais n'instaure pas pour autant une démocratie directe entre le citoyen et le décideur.

Il importe en effet de ne pas confondre sondage et processus électoral. L'opinion spontanée recueillie par sondage ne saurait s'assimiler à l'opinion éclairée formulée lors d'une élection. De même, il faut veiller aux phénomènes de radicalisation des affrontements ou d'écrasement des minorités que les sondages contribuent à amplifier. **Car la qualité d'une démocratie se juge d'abord à l'aune du respect qu'elle accorde à ses minorités. Le vote est un acte, un engagement, alors que le sondage ne rend compte que d'une situation, d'un sentiment, d'une opinion que l'on exprime sans risque.** Pour toutes ces raisons, si la démocratie directe est fondée sur l'expression directe du peuple, gouverner par les sondages reviendrait à pratiquer la démocratie sans le peuple.

En quoi les sondages influencent-ils l'opinion et la vie démocratique ? S'agissant du choix des candidats aux élections, quand les sondages sont utilisés comme leviers ou comme prétextes pour se substituer aux partis, c'est l'échec. Quant au poids de l'opinion dans la décision politique, si on ne peut pas gouverner contre l'opinion, on peut en revanche l'influencer et anticiper sur elle, car gouverner par l'opinion reviendrait à faire du sur-place. L'opinion est changeante, elle se braque sur tout ce qui est neuf ou susceptible de

l'être et, en même temps, elle se résigne facilement à ce qui existe. Enfin, le choix des électeurs n'est que marginalement influencé par les sondages, tant il est vrai que la prime donnée au gagnant probable est compensée par le soutien accordé au perdant annoncé.

Le sondage présente cependant l'avantage de montrer le citoyen tel qu'il est, et non tel que l'aimeraient les politiques ou les partis. Il constitue aussi un outil précieux pour appréhender ce qu'éprouve ou ce que redoute l'opinion publique. L'opinion gagne à être mesurée d'abord pour elle-même, mais aussi pour ses attitudes et pour ses comportements, tant il est vrai que ces différents éléments sont interdépendants. On en jugera par un exemple : estimer que l'Église n'est pas assez moderne est une opinion ; se déclarer croyant est une attitude ; pratiquer sa religion est un comportement.

En réalité, les sondages servent essentiellement les médias qui les utilisent comme faire-valoir de leur propre notoriété. Derrière les résultats, il convient dès lors d'être attentifs à l'interprétation donnée, au besoin pour la nuancer. Et veiller à ce que l'utilisation systématique des sondages n'entraîne pas la simplification des problèmes jusqu'à la caricature. L'essentiel, en effet, n'est pas d'observer l'opinion, mais de donner du sens aux observations. Ce qui doit prévaloir, c'est la capacité d'analyser et d'interpréter.

Il est néanmoins de plus en plus clair que le citoyen ne compte plus sur ses seuls représentants pour défendre ses intérêts. Pour lui, être aidé, c'est bien, être entendu, c'est mieux. Il attend des solutions négociées pour les problèmes de la vie collective. Il a envie de participer.

La démocratie dans tous ses espaces

L'État national abandonné à lui-même apparaît mal adapté, décalé : trop petit pour les grands problèmes, il est trop grand pour les petits problèmes. L'État national est trop petit pour la sécurité collective, la protection de l'environnement, la régularisation des flux financiers ou la lutte contre le banditisme international. Il est trop grand pour l'organisation des territoires de proximité, la transmission des savoirs, la concertation sociale au ras des soucis quotidiens. Pour que le citoyen y trouve son compte et pour que la démocratie fonctionne, il faut non seulement que celle-ci s'élargisse à l'espace européen, mais surtout qu'elle s'appuie sur des pratiques locales vivantes.

Dans tous ces domaines, il importe de mettre en œuvre le principe de subsidiarité ; celui-ci suppose que les décisions soient prises à la base ; on a recours au niveau supérieur seulement lorsque la nature du problème l'exige. Il importe donc de veiller à ce que le débat électoral, quand il a lieu, porte sur ce qui est effectivement en jeu au niveau considéré, et non sur d'autres sujets. En démocratie, il est important de dire ce que l'on va faire et de faire ce que l'on a dit. Or les promesses articulées à chaque élection ne sont pas toujours tenues, ce qui provoque le désenchantement démocratique.

Le politique est donc invité à se rapprocher du citoyen. C'est urgent et nécessaire. L'empilement des collectivités locales joint au cumul de mandats de niveaux différents (le député-maire cumule le pouvoir législatif et l'exécutif) éloigne les citoyens de leurs élus et plaide pour un débat qui pourrait aboutir à une refonte du système électoral : abandon d'un des niveaux de compétence, révision du cumul des mandats, élection au suffrage direct des maires et des présidents de conseils régionaux, parité hommes-femmes.

Pour qu'une démocratie soit vivante et forte, il faut qu'elle soit participative. Les évolutions lentes et les enracinements contribuent à faire avancer les choses. Un politique sérieux doit pratiquer l'arboriculture : pour faire vivre et s'épanouir un cèdre, il

faut du temps, de la patience et de la méthode. Cette pratique vaut pour de nombreux chantiers de l'action politique. Dans le système éducatif, où il y a, par exemple, un besoin urgent d'internationaliser la culture historique. Dans les médias, où doit être recherché un pacte civique pour retrouver le sens de la durée et de la responsabilité. En matière de décentralisation, où il faut redistribuer la compétence et le niveau de perception des impôts. Dans le domaine des nouvelles technologies de l'information, où tout est à faire, à commencer par une information claire des citoyens. En matière de politique contractuelle, à tous les niveaux de responsabilité politique ou territoriale. Pour promouvoir la culture au moment où nous allons vers une société dans laquelle le temps libre l'emportera, en durée, sur le temps de travail. Enfin pour réhabiliter l'économie et l'entreprise et y introduire une réelle participation des divers partenaires.

La mondialisation, la complexification des pouvoirs et des sociétés n'encouragent pas le sentiment d'avoir prise sur les réalités ; enfin, la mise en scène médiatique de la démocratie est également de nature à provoquer le désenchantement. C'est pourquoi nous sommes invités à mettre le projet démocratique au cœur du projet politique : c'est encore l'arbre dont on attend le fruit. Le citoyen aspire à une démocratie authentique ; celle dans laquelle il a le sentiment qu'il exerce directement et personnellement une responsabilité dans l'action, pour conduire la société à laquelle il appartient. C'est la démocratie de participation qui se décline en plusieurs éléments : il s'agit d'une démocratie de partenaires faisant sa juste place aux corps intermédiaires, d'une démocratie prête à réinventer le temps pour ne pas légiférer dans l'urgence, d'une démocratie capable de réhabiliter l'expérience et de pratiquer mieux et plus souvent l'expérimentation.

L'éducation à la démocratie

Mais il n'y aura pas de participation ni de démocratie sans démocrates, c'est-à-dire sans éducation à la démocratie. **Éduquer à la démocratie consiste à la fois à rechercher une transformation positive de l'avenir et à susciter l'engagement de tous pour cet objectif. Cette éducation concerne d'abord les acteurs que nous sommes, acteurs responsables dans un souci de formation permanente.** Car la démocratie n'est pas une situation, un état stationnaire : elle est dynamique et mouvement. **L'éducation à la démocratie se fonde sur trois composantes : la composante morale des valeurs, la composante intellectuelle du discernement, la composante pratique des comportements.**

Sur ces trois points, le citoyen de demain sera mobilisé autour de quelques idées fortes qui forment le terreau, la culture démocratique. Apprendre à connaître et reconnaître l'autre, c'est-à-dire à le rencontrer dans ses différences, ses oppositions, son originalité, mais aussi dans son égale dignité. Apprendre à dialoguer, écouter, se taire, c'est-à-dire développer sa propre capacité d'entendre pour accepter de se remettre en question tout en discernant mieux l'essentiel de l'accessoire. Apprendre à évaluer ses espaces de liberté pour assumer sa responsabilité, autrement dit à s'engager lucidement là où on peut faire quelque chose. Le ressort de cet engagement est double : un discernement intellectuel d'une part, une prise de risque, un courage moral d'autre part (pour apprendre à entreprendre). Apprendre à agir en fonction du bien commun. Cette direction correspond véritablement à l'éducation à la démocratie car elle est centrée sur l'objet du pouvoir. Quelques idées simples permettent de préciser ce concept : la mise en œuvre du bien commun apporte à terme un «plus», à tous et à chacun. Ce qui unit est plus important que ce qui sépare. Le bien commun s'élargit dans des collectivités qui s'emboîtent; la citoyenneté est devenue plurielle.

Les lieux et les acteurs de l'éducation à la démocratie sont multiples. D'abord la **famille** ; elle offre un terrain privilégié pour le vécu des valeurs : écoute, responsabilité, échanges, ouvertures multiples. Ensuite, **l'école**, par la valorisation de l'éducation civique diffusée dans plusieurs disciplines ; par la pratique de la participation, notamment

dans des activités associatives à l'école comme à l'université ; par le développement de la formation éthique. Également **l'entreprise** : elle est participative lorsqu'elle traduit l'aspiration à une diffusion du pouvoir par la démultiplication des responsabilités, la gestion par objectifs ou le dialogue social ; elle est citoyenne lorsque dans la cité elle lutte contre le chômage, améliore l'environnement ou participe à l'éducation professionnelle. Ou encore **l'association**. C'est, a priori, le lieu de «la démocratie au quotidien» même si celle-ci n'est pas toujours facile à vivre. Évidemment **les Églises**, quand le citoyen est aussi un croyant. Enfin, **les décideurs et les acteurs publics**, appelés à être des catalyseurs du bien commun pour un exercice participatif du pouvoir; il leur appartient de transformer les mentalités afin d'agir «avec» et «vers» les concitoyens, et non pas seulement «pour» eux.

Les démocraties ont besoin d'hommes et de femmes de conviction pour structurer un imaginaire collectif en pleine mutation et pour exercer cette vigilance sans laquelle les valeurs démocratiques se délitent. La démocratie a besoin d'un souffle, d'une vision de l'homme. Le chrétien doit participer à donner ce souffle nouveau. Il est en effet éminemment concerné par le débat sur la démocratie. En accomplissant sa mission, le Christ a suscité des affrontements avec les pouvoirs, celui des Romains, celui des prêtres, celui des scribes et celui des pharisiens. On peut suivre, à travers vingt siècles de christianisme, les flux et les reflux de cette querelle de l'Esprit avec les institutions pour redonner à l'homme, à chaque homme, sa liberté et sa dignité. **Le chrétien met la personne au cœur de la société parce que Dieu lui révèle par son existence et son message que chaque être humain est unique et que ni le chef ni la race, ni la classe ni le parti ne sont sacrés. Chaque chrétien est donc comptable de l'enracinement du processus démocratique dans la société.**